

Des hausses de tarifs de « 8 à 15 % » selon les chantiers

© 23/11/2021 | 👤 Arnaud Carpon • 📰 Terre-net Média

Confrontées à la hausse du prix du GNR et à celle du prix de l'acier, entraînant d'autres surcoûts et des contraintes organisationnelles, les entreprises de travaux agricoles « n'ont d'autre choix que d'augmenter le tarif de leurs prestations », annoncent les représentants de la FNEDT. « Une hausse de 8 à 15 % selon les chantiers et la quantité de carburant utilisée. »



« Ces derniers mois, le prix du GNR a augmenté de 40 %, celui de l'acier a bondi de 80 % », explique le président de la FNEDT. (©Terre-net Média)

Selon les représentants de la **FNEDT**, les **entreprises de travaux agricoles** sont désormais contraintes, si elles ne l'ont pas déjà fait, d'augmenter les tarifs de leurs prestations aux agriculteurs, pour compenser la **hausse des prix du GNR et de l'acier**.

« Ces derniers mois, le prix du GNR a augmenté de 40 %. Celui de l'acier a bondi de 80 %, entraînant une hausse de 20 à 25 % du prix des matériels et des délais de livraison qui sont passés de 2-3 mois à 8-12 mois », a expliqué **Gérard Napias, président de la Fédération nationale des entrepreneurs des territoires**. « Ces augmentations pénalisent fortement la pérennité des entreprises. Nombreuses sont celles qui n'avaient pas encore souhaité augmenter leur tarif auprès de leurs clients. Elles sont désormais obligées de le faire. »

Selon les représentants des ETA et entreprises forestières, les hausses des tarifs de prestations aux agriculteurs, déjà appliquées par certaines sociétés du réseau ou qui le seront prochainement, sont « de l'ordre de 8 à 15 % » en fonction des chantiers et la consommation de carburant nécessaire à leur réalisation.

La hausse du GNR a particulièrement impacté les entreprises sur les deux derniers trimestre 2021, « la période de chantiers de récolte et de semis la plus gourmande en charges ». Pour y faire face et limiter la souffrance des trésoreries, **la FNEDT a demandé à pouvoir bénéficier d'un remboursement anticipé de la TICPE** dès janvier prochain. « Nous espérons que le gouvernement va nous entendre. »

Toujours « des milliers d'emplois » à pourvoir

Outre une conjoncture économique dégradée par la **hausse des charges**, les entreprises agricoles et forestières restent toujours confrontées à une **pénurie de main-d'œuvre**. « Nous n'avons pas de chiffres récents très précis, mais nous estimons autour de 7 000 le nombre de **postes de conducteurs d'engins à pourvoir** », explique quant à lui **Philippe Largeau, premier vice-président délégué de la FNEDT**. Un chiffre auquel il faut ajouter entre 1 500 et 1 700 emplois vacants dans le secteur forestier.

Le nombre d'emplois au sein des 21 000 entreprises de travaux agricoles et forestiers a pourtant augmenté de 3 % en 2020, passant à 105 000 postes, dont 26 000 permanents. Mais la tendance est très variable d'une région à l'autre. « Le nombre de travailleurs dans nos entreprises a augmenté sensiblement en Bourgogne-Franche-Comté, en région Paca ou dans le Centre. Par contre, il a diminué dans les Hauts-de-France, l'Occitanie, l'Île-de-France, en Bretagne et en Nouvelles-Aquitaine.

« Des difficultés ont été remontées pour la gestion de la main-d'œuvre : application des mesures réglementaires sur le travail, chômage partiel, disparition de travailleurs saisonniers non compensée », précise Gérard Napias. Sur le terrain, il s'agit à la fois « d'une difficulté pour trouver des salariés et pour les retenir ».

À lire >> [Carburant Pur100 Agri : 65 % d'émission en moins avec du carburant d'origine agricole ?](#)